

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2378>

Favoriser la reprise des entreprises en Scop

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 10 février 2011

Description :

La Confédération générale des Scop et le Crédit Agricole ont signé un partenariat pour accompagner le développement, la reprise et la transmission d'entreprises

Rencontres Sociales

La Confédération générale des Scop et le Crédit Agricole ont signé un partenariat pour accompagner le développement, la reprise et la transmission d'entreprises

La Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives (Scop) et le Crédit Agricole ont conclu un accord cadre visant à instaurer un partenariat durable pour favoriser le développement, la reprise et la transmission d'entreprises. Avec la signature de ce nouveau partenariat national, le Crédit Agricole et les Scop confirment leur engagement auprès des entrepreneurs.

Cette coopération permettra aux Scop et à ses structures adhérentes de bénéficier d'un accès facilité et élargi aux financements bancaires et de l'expertise du Crédit Agricole, premier financeur de l'économie. Ainsi, les Caisses régionales du Crédit Agricole seront étroitement associées aux opérations de croissance externe et de reprise des entreprises adhérentes du réseau des Scop. L'engagement du Crédit Agricole confortera l'action des 13 Unions régionales du réseau des Scop.

Ce partenariat entre deux acteurs majeurs du monde coopératif, partageant une vision commune d'un développement économique responsable, s'inscrit dans la stratégie partagée des Caisses régionales du Crédit Agricole et des Scop de promouvoir et dynamiser l'économie des territoires.